

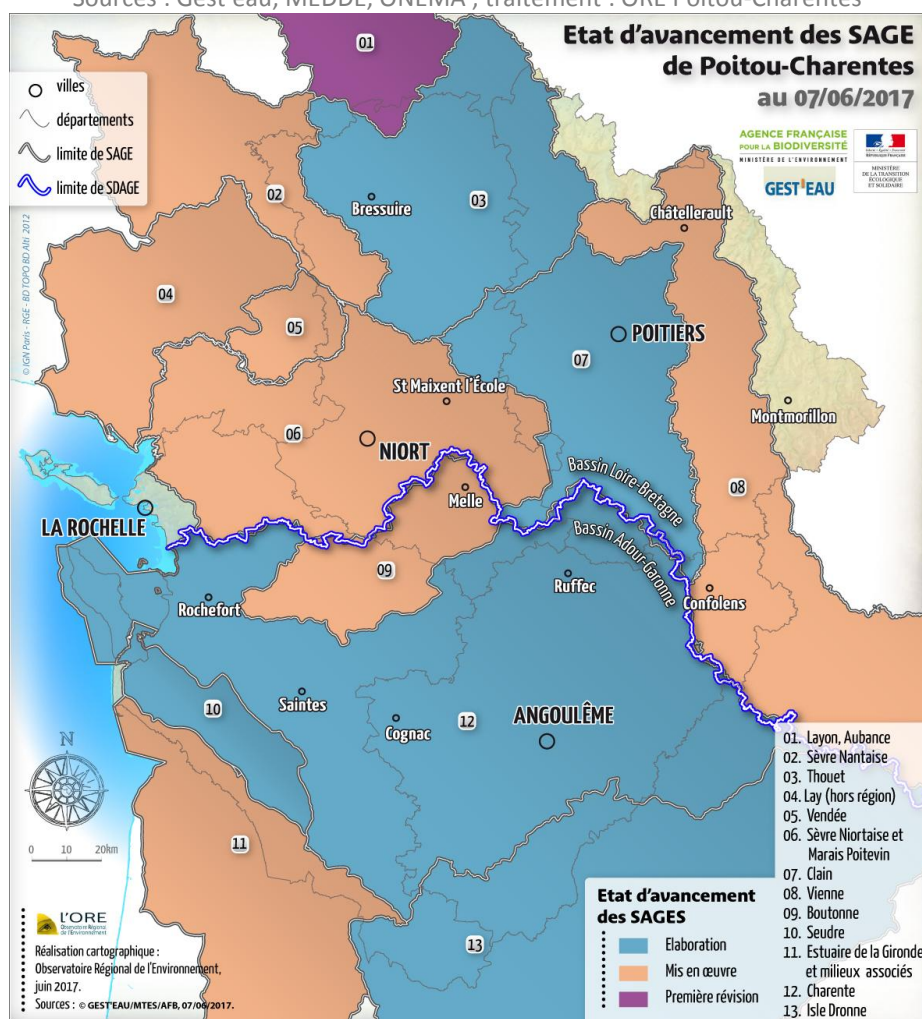
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) définissent les objectifs et les règles pour une gestion intégrée de l'eau au niveau local. Renforcés juridiquement par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA), on différencie cinq phases que sont l'émergence, l'instruction, l'élaboration, la mise en œuvre et enfin la première révision. Ces étapes sont réalisées de manière collective et regroupent les différents usagers de l'eau présents sur le territoire du SAGE, au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE).

Recouvrant la quasi-totalité de la région (95%), on dénombre 13 SAGE en Poitou-Charentes, dont 5 en phase d'élaboration, 7 mise en œuvre et 1 en première révision. On dénombre 183 SAGE sur l'ensemble du territoire français (source : Gesteau).

Etat d'avancement des SAGE de Poitou-Charentes

Sources : Gest'eau, MEDDE, ONEMA ; traitement : ORE Poitou-Charentes



► Articles commentant ce chiffre clé sur le site du RPDE :

- Rubrique [La gestion de l'eau > SAGE, SDAGE, PGE](#)

► Pour en savoir plus :

- Site [Gest'eau](#)
- SIGORE, Système d'Information Géographique de l'ORE (cocher : [Eau > Gestion de l'eau > Gestion intégrée et instances de concertation > SAGE/ Commissions Locale de l'Eau](#))

► En téléchargement :

- La [plaquette expliquant ce qu'est un SAGE](#) sur le site du R.P.D.E.
- La [carte « Etat d'avancement des SAGE en Poitou-Charentes »](#) sur l'atlas cartographique de l'ORE